



**Association La Clède**

**Projet Associatif**

« *Si tu n'espères pas, tu ne rencontreras pas l'inespéré* »

*Héraclite*

## L'Association La Clède c'est :

# I- Un ancrage historique dans le bassin alésien

L'Association La Clède a été **fondée en 1978** à Alès dans le Gard (France), à l'initiative de visiteurs de prison. Très vite, pour élargir le projet, ils ont fait appel à d'autres personnes de toutes tendances philosophiques ou spirituelles. La première difficulté a été d'expliquer, de dire, de préciser ce que représentait le refus que nous avions de faire de « l'assistance » au sens que ce mot avait en 1978. Tout de suite, l'idée d'une rencontre à **égalité de personnes** a été mise en avant dans une dimension de "faire avec" et de "faire faire" et non de "faire pour ou à la place de", en accompagnant les personnes dans un projet, non d'assistance mais de vie.

► Notre première réalisation a été la création d'un lieu d'accueil et d'hébergement pour les personnes sortant de prison, un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale). Ce lieu s'est développé, s'est agrandi (de 11 places à 36 places), s'est adapté aux dispositifs législatifs (logements collectifs, semi-collectifs puis en appartements dispersés dans le bassin alésien).

Il a accueilli des hommes d'abord, des hommes avec enfants, puis des couples, ensuite des familles avec des enfants et des femmes seules avec enfants. La difficulté des personnes accueillies à retrouver du travail ou une activité professionnelle nous a conduits à créer d'autres lieux pour aider à leur insertion socioprofessionnelle.

► Lancée en 1985, une action de développement de quartier- l'entretien des espaces verts des HLM de la ville d'Alès- devient plus tard une entreprise d'insertion indépendante, Espace Vert Insertion.

► Dès 1986, une association intermédiaire, Les Ateliers de La Clède (ALAC), est expérimentée.

► A partir de 1992, un premier atelier de récupération de mobilier et de vaisselle est mis en place, ensuite un atelier d'appareils électroménagers, de menuiserie, de couture et de puériculture et pour finir un atelier de peinture et de décoration artistique sur meubles. Un pôle d'insertion par l'économique s'est organisé, recevant, aujourd'hui, dans divers ateliers une cinquantaine de salariés en insertion par an.

► L'accompagnement des personnes, concernant au départ les personnes accueillies au CHRS, a pris une dimension nouvelle avec l'accroissement du nombre de personnes en difficulté d'insertion et de la diversité des situations rencontrées. La Clède élargit son action en participant aux dispositifs d'aide et d'appui pour l'accès à l'emploi, au logement, à l'insertion sociale et à l'accueil des populations réfugiées et demandeurs d'asile...

Un regard rétrospectif sur les 25 dernières années de notre activité associative montre que nous avons avancé avec celles et ceux que nous avons rencontrés dans le CHRS, les Ateliers, celles et ceux que nous avons accueillis et accompagnés mais aussi avec le regard croisé de nos partenaires et financeurs avec qui nous avons pu discuter, partager, évaluer, proposer, construire de nouveaux outils répondant au besoin toujours croissant de la lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion sur notre territoire.

## II- Des principes

**Nous affirmons que :**

**Il y a obligation envers tout être humain du seul fait qu'il est un être humain.**

**De ce fait**

**L'ETAT DOIT RESTER LE GARANT DE CETTE OBLIGATION ET DE L' ACCES EFFECTIF AU DROIT.**

Notre société, par son organisation, a tendance à exclure et à marginaliser. Or, l'homme ne peut être humain que par sa participation réelle et active à l'existence d'une collectivité. L'Etat doit permettre aux personnes de créer ou de recréer du lien car tout homme a un besoin vital de racines, de repères, de liens, d'être en relation avec autrui, c'est-à-dire d'avoir accès à un patrimoine commun et de prendre part à un projet collectif en permettant à chacun le développement de ses potentialités, de ses acquis, qu'ils soient intellectuels, relationnels, artistiques, professionnels et spirituels. Être utile socialement, assumer des responsabilités, participer et être acteur peuvent s'apparenter à la respiration ou à la nourriture de l'humanité de l'homme.

Cette obligation ne repose ni sur une situation de fait, ni sur des jurisprudences, ni sur la coutume, ni sur les origines ethniques, culturelles, ni sur l'héritage du passé, ni sur la structure sociale, ni sur les rapports de force, ni sur l'orientation supposée de l'Histoire.

Cette obligation porte concrètement sur la satisfaction des besoins fondamentaux et vitaux de l'être humain qui sont ceux liés à la faim, à la soif, à la vêture, à la santé et au logement. Il en est de même pour tous les besoins non matériels qui peuvent être assimilés par analogie à une « *faim* » : l'enracinement dans une collectivité, l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports, à la formation, au travail, à la citoyenneté, ... et le libre exercice d'une spiritualité.

**Notre action est laïque.**

Dans toutes nos actions, le principe fondamental retenu est celui de la **laïcité**, comprise comme le respect des valeurs et des croyances de chaque personne, qu'elle soit accueillie en professionnel ou en membre de l'association.

**Toute rencontre vise à rendre l'homme libre, c'est-à-dire responsable.**

Notamment:

➤ **Une activité structurante :** *Nous croyons aux vertus de l'action et du « faire » pour redonner confiance à un individu malmené par l'existence et en perte de ses repères sociaux. C'est pourquoi l'association imagine et imaginera tous les moyens susceptibles de mettre en mouvement les corps et les esprits par la formation, l'activité professionnelle et le travail, dont la nécessité est bien sûr reconnue. Mais à égalité, l'association La Clède doit promouvoir tout accès à la culture, aux loisirs et aux sports, à la rencontre d'autrui dans le respect de sa différence.*

*Cette ouverture d'horizons multiples doit permettre à chacun de trouver sa propre voie et d'avoir une perception plus claire des conditions et moyens à mettre en œuvre pour sa réalisation.*

➤ **L'équilibre personnel, moral et spirituel** : *L'organisation et la reconstruction d'un être humain peuvent et doivent aussi envisager ces dimensions. Cela demande de la vigilance afin d'ouvrir la possibilité de choix personnels libres.*

**Personnel** : *Proposer un accueil et un accompagnement individualisé qui respectent les choix de la personne dans l'élaboration de son projet de vie, dans son évolution et dans l'épanouissement de son équilibre individuel.*

**Moral** : *Il s'agit ici de dépasser la notion nécessaire mais non suffisante de « citoyenneté » même au sens fort qu'a pris ce terme aujourd'hui. : Le citoyen est celui qui respecte les lois de la Cité, et sa vertu est le Civisme. Or, au fondement du citoyen, il y a d'abord l'homme. La citoyenneté se déploie dans le cadre de la légalité, l'humanité dans l'horizon de la fraternité. La loi est reconnue comme la condition nécessaire du respect des droits de tous garantis par l'état.*

*Mais une association comme la nôtre se donne le devoir d'aller au-delà.*

**Nous affirmons** *que la défense des droits de la personne ne peut pas être dissociée de la fraternité et de l'humanité d'une rencontre concrète. Dans les faits, cela signifie que la compétence technique et juridique est une condition nécessaire, mais non suffisante pour remplir la mission que nous nous assignons.*

*Au-delà des mots qui définissent la mission que s'est fixée l'association La Clède, ce qui importe est la manière dont elle entend la réaliser : même lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre précisé dans un projet associatif : **une rencontre concrète échappe par nature à toute codification a priori. Elle reste une aventure, un risque assumé, un chemin qu'on accepte de partager.***

**Spirituel** : *Spirituel a un sens religieux fort et nous le respectons. Mais il a aussi un sens **plus général** qui peut ne pas être forcément lié à la foi. Le savoir, la beauté, la relation vraie avec autrui sont d'authentiques besoins spirituels. Nous pensons que cet aspect dans sa totalité a sa place dans la tâche entreprise avec celles et ceux qui le désirent. Il n'y a pas ici de direction même suggérée. Mais le contact ouvert avec d'autres convictions, d'autres croyances, d'autres visions du monde doit permettre à chacun de forger librement sa propre identité spirituelle.*

## III- Des orientations politiques aux objectifs

Le but de l'association reste,  
« de rechercher, dans un esprit de respect et de promotion humaine, la rencontre et l'accompagnement d'hommes, de femmes seules ou avec enfants, de couples, de familles, de jeunes personnes sans domicile fixe ayant rompu avec leur entourage, de demandeurs d'asile, marginalisés ou en danger de le devenir (détenus libérés, réfugiés, etc. ...).  
A cet effet, elle se propose notamment :

- ↳ de s'informer et d'informer l'opinion publique sur la situation de ces personnes,
- ↳ de créer et de gérer toutes réalisations telles que foyers d'hébergement, centres d'accueil, restaurants, ateliers, etc. de nature à rendre à ces personnes des conditions de vie décentes.
- ↳ de promouvoir leur développement en leur offrant la possibilité de retrouver un équilibre matériel, affectif, moral et spirituel. »

(Art. 2 Statuts association La Clède)

### Contribuer à construire une société plus solidaire

L'association La Clède a toujours considéré l'insertion sous un autre angle que celui de la mise en œuvre de dispositifs spécifiques visant à pallier les manques du politique et les défaillances individuelles. Elle s'interroge sur tout ce qui peut rendre une société plus vivante, plus accueillante et plus fraternelle.

Nos actions reposent sur un engagement militant : notre projet associatif, projet politique au sens plein de ce terme, exprime notre dimension militante. Il est le point d'ancrage de toutes les activités que nous mettons en œuvre : nous ne pouvons donc pas être considérés seulement comme des « gestionnaires » (bien que nous en ayons les compétences nécessaires et que nous assumions cette fonction) mais bien comme **acteurs d'un projet de société solidaire**.

### Soutenir le développement et l'autonomie des personnes qui se trouvent confrontées temporairement ou durablement à des difficultés de vie.

L'association La Clède développe **des actions** d'orientation, de protection, de soutien, d'hébergement, d'insertion socioprofessionnelle, d'accompagnement et de prévention visant l'autonomie des personnes qu'elle accueille.

Notre action s'adresse à **des publics multiples** : hommes, femmes seules ou avec enfants, couples, jeunes en rupture avec leur famille, familles en difficultés, justiciables sortant de prison, personnes en situation d'exclusion sociale, demandeurs d'asile en attente de régularisation, réfugiés, sans droits...

**Notre vision n'est pas celle de l'assistance** : nous agissons en faveur de la défense des droits des personnes, d'une prise en compte globale de leur situation mais aussi de leurs responsabilités.

Il ne s'agit pas d'imposer à la personne rencontrée ce que l'on pense bien pour elle. Au contraire, c'est en prenant appui sur ses savoir-faire, ses talents, ses compétences, ses ressources, son espérance, que nous pouvons l'aider à **être actrice de son projet**.

Nous devons agir ensemble pour que chacun puisse retrouver une utilité sociale, une place dans la société.

L'association se doit d'être dans l'innovation, la création, le développement de nouvelles actions en étant à l'écoute permanente du terrain et pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits (maison relais, chantiers, activité de services... par exemple).

## **Savoir analyser, s'adapter et être force de propositions**

La compétence acquise dans ces prises en charge diverses, doit permettre à la Clède d'être force de propositions pour toute mise en place de services, de structures, de mesures d'accompagnement, d'actions de prévention spécifiques, adaptées et personnalisées.

**Notre projet associatif ne se limite pas à un type d'action sociale déterminé** car notre histoire nous montre combien sont diversifiées les formes d'exclusion, de pauvreté et différentes les personnes concernées.

La force d'une association comme la nôtre est de pouvoir analyser les conditions nouvelles de précarité, proposer, construire, évaluer, adapter notre action afin d'essayer de trouver des réponses pertinentes, d'agir, en concertation avec tous nos partenaires, sur les politiques du secteur pour une meilleure justice sociale.

Nous promovons **la liberté associative d'entreprendre**, avec toutes ses spécificités, notamment dans le domaine des activités non lucratives et la production de solidarités. Nous oeuvrons pour l'amélioration continue de nos pratiques en direction des publics que nous suivons, accueillons et accompagnons dans le respect de nos valeurs et de notre éthique.

## **Construire des synergies, informer et communiquer pour lutter contre l'indifférence et l'ignorance**

Nous contribuons au développement local, non seulement en terme de création d'emploi, mais aussi après observation des besoins sociaux, par notre vocation à imaginer et mettre en œuvre des réponses innovantes et spécifiques à ceux-ci.

Agissant pour maintenir ou reconstituer le lien social, nous tissons et animons des échanges entre différents intervenants, publics et privés, concernés par les politiques sociales :

► **Au niveau local** : par la participation active à tous les réseaux locaux ayant pour objectif la mutualisation de l'information et des savoirs, les échanges et actions partagés fondés sur des travaux de diagnostic,

► **Au niveau national et européen** : par notre participation et parfois l'animation de réseaux associatifs, partie prenante de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (**FNARS** -*Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale*-, **URIOPSS/UNIOPSS** -*Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux*-, **ALERTE**, **EAPN** -*European Anti-Poverty Network*-).

Notre fonction d'information et de communication devient de plus en plus importante en interne, auprès de nos partenaires mais aussi du grand public. Elle vise à tisser des liens, favoriser la mixité sociale, apporter des informations claires, précises et pertinentes afin de favoriser la participation de tous à la transformation sociale.

L'une des causes de l'exclusion est l'ignorance, l'indifférence de la société face aux situations de pauvreté; devant lesquelles l'individu se sent impuissant. Nous sensibilisons, expliquons donc, la réalité du quotidien d'une personne en difficulté, les objectifs de notre secteur, nos actions, nos difficultés...

## IV- Des objectifs aux moyens

Notre projet associatif est porté par la coopération des acteurs bénévoles et professionnels, qui s'engagent dans une complémentarité riche d'enseignements. Notre association est administrée de façon démocratique et collégiale, en recherchant la participation de tous (bénéficiaires, bénévoles, professionnels, partenaires...).

La Clède s'organise au quotidien au bénéfice des personnes qu'elle accueille pour la mise en place de structures, de services et d'actions qui satisfont les objectifs fondamentaux suivants :

### 1. Satisfaire des besoins fondamentaux

▶ **Se nourrir : service de restauration chaude.**

▶ **Se soigner :** engagement dans le travail de réseaux (Réseaux santé vie sociale) développement de partenariat avec les hôpitaux, médecins, antenne médicalisée, etc...

▶ **Avoir accès à ses droits :** Grâce à la **domiciliation des personnes** et à **l'hébergement**, cela leur permet de bénéficier et de faire valoir leurs droits, civiques, RMI, allocations, API, aide juridique pour les demandeurs d'asile...

▶ **Se loger : dispositif d'accueil et d'hébergement**

○ **Hébergement** d'urgence, tout public, réfugiés, demandeurs d'asile, femmes seules ou avec enfants, familles...

○ **CHRS** (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) tout public organisé en centre d'hébergement semi collectif et en logements individualisés diffus sur la ville et les environs.

○ **CADA** (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile)...

▶ **Se cultiver et se socialiser : café des familles.** Activité ouverte à la population alésienne, il a pour but de proposer un lieu convivial et chaleureux où l'on peut se retrouver autour d'un thème culturel avec ses enfants, participer à des soirées débats ou festives, des groupes de travail (famille école), des ateliers créatifs. C'est un espace d'accès libre, ouvert à tous.

### 2. Remobiliser par la formation, le travail

▶ **Avoir accès aux multimédias :** l'**atelier multimédia** permet aux personnes accueillies dans les différents services de venir librement s'initier à l'informatique, de se former à Internet, de faire des recherches, de travailler leur CV, de communiquer, de concevoir un journal...

▶ **Se remobiliser par l'activité professionnelle : les ateliers d'insertion par l'activité économique** recevant des personnes en insertion, en contrat aidé (atelier menuiserie, électroménager, brocante, couture créative, puériculture, art'récup...) permettent une formation, une remobilisation et un réentraînement au travail par une activité professionnelle.

### 3. Soutenir l'élaboration de projets

▶ **S'insérer par étape** : grâce aux **services d'accueil et d'accompagnement** qui soutiennent l'individu dans une dynamique d'accès à l'emploi, aux logements et à l'insertion sociale.

▶ **Construire son projet** : l'**ingénierie sociale** assure un appui au montage de projets (associatif ou individuel) et un soutien au développement local. Grâce à une personne ressource, l'association propose une aide méthodologique à la construction, la rédaction et l'argumentation des projets et un service de documentation qui informe sur le droit associatif, l'actualisation des cadres réglementaires, l'évolution des politiques sociales ...

### 4. Elaborer et faire vivre des synergies

C'est en travaillant avec les autres associations du territoire d'action, en conservant des relations ouvertes, confiantes, où chaque association garde la libre compréhension des questions posées et des solutions envisageables, en préservant son caractère propre que l'association entend développer des synergies. En effet, le partage des savoir-faire, des méthodes, la diversité des formes de réponse, tout cela constitue un ensemble d'outils précieux dont l'association doit savoir bénéficier et être en capacité de communiquer à ses partenaires.



## V- Une volonté d'adaptation permanente

Le principe fondamental qui relie tous les moyens mis en place par l'Association, qu'ils soient existants ou à venir, est la mutualisation de l'ensemble des outils en interne et en externe. L'association La Clède se doit d'être une véritable plateforme ou centre ressource dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion et de pauvreté.

Dans ce cadre, nous aurons le souci :

► **de la formation de tous les acteurs de l'association.** (Bénéficiaires ou usagers, bénévoles, professionnels) pour que nos interventions et nos actions soient menées avec le maximum de sens, de professionnalisme, de compétences et de savoir-faire.

Garder le souci de la formation permanente de qualité est une question vitale dont la nécessité apparaît sans cesse : elle permet une remise en cause positive des pratiques des uns et des autres, elle apporte un enrichissement, un questionnement pour, en permanence, réactualiser nos savoirs et nos connaissances.

► **de s'informer en ayant un regard attentif et vigilant sur les nouvelles réalités sociales.**

L'association doit mener un travail constant d'adaptation aux formes nouvelles de l'exclusion et ses conséquences. Nous devons accueillir au mieux et estimer en permanence les moyens nécessaires à mettre en œuvre dans cet accompagnement. Ce travail demande à tous (administrateurs, professionnels des établissements) un effort de repérage des nouveaux besoins, qui changent de forme, disparaissent ou réapparaissent sous l'influence des événements sociaux et de l'évolution du milieu de vie.

► **de mettre en œuvre tous les moyens possibles pour que l'information circule à tous les niveaux de l'association.** Il faut que chacun, quelle que soit sa fonction puisse signaler en temps réel tout dysfonctionnement éventuel, ou suggérer et proposer toute idée susceptible d'améliorer le fonctionnement d'un établissement ou de l'ensemble du complexe.

► **de construire, développer et intégrer à notre quotidien des outils d'évaluation de l'action.**

Le terme évaluer vient du latin "valere", qui intègre la notion de valeur. L'évaluation est un outil de diagnostic tout autant que de prospective, elle permet de mesurer le chemin parcouru, de comparer les résultats réels et attendus, de réajuster les actions, de se projeter dans l'avenir : **Evaluer pour évoluer.**

L'évaluation est pour nous une démarche permanente d'amélioration, d'ajustement et d'évolution de nos actions au service de nos orientations politiques.

**La Clède**

- Appuyée sur une histoire riche et sur son implantation locale,
- Fidèle à ses principes humanistes et laïcs,
- Dans un souci constant d'évaluation et d'évolution.

L'association veut atteindre ses objectifs en se donnant tous les moyens offerts par l'action associative.

Au travers de la mise en œuvre de son projet associatif, au-delà des orientations pour sa propre organisation, l'association remplit ainsi des Missions d'Intérêt Général.

**La Clède** se veut créatrice de "**Valeur Sociale Ajoutée**" enjeu pour l'ensemble de la société.

Le Projet associatif sera réexaminé tous les cinq ans.

**Le 23 Juin 2005**

**Le Conseil d'Administration de l'Association La Clède**